

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2009

**SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :**

- 2 OCT. 2009

DE CHERBOURG

Date d'envoi de la convocation : 17/09/09

Nombre de membres : 63

Nombre de présents : 50

Nombre de votants : 58

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DESCHAMPS

L'an deux mille neuf, le vendredi 25 Septembre, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, GANCEL Daniel, AUBERT Daniel, LE FRANCOIS Yveline, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, BESSELIEVRE Louis, BONAMY Lucien, BRISSET Franck, MARGUERIE Jean-Pierre, THIEBOT François, HAYE Laurent, DESCHAMPS Philippe, GUERIN Alain, HOCHET Hubert, TESSON Jeanne-Marie, LACOUR Sylvain, LECESNE Patrice, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, BRIX Henri, CORDIER Jeanne, FEUARDENT Serge, LECOFFRE Dominique, LEGER Roger, LEMARCHAND Jacques, LENER Martine, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, DUVAL Anthony, HUREL Daniel, LE BIEZ Martine, LEROUVILLOIS Gérard, LETABLIER Marcel, ADAM Jean-Pierre, CHANTELOUP Denis, TIREL Serge, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, GINET Patrick, LAJOIE Gilbert, SOREL André, CADO Maurice, MAHIEU Monique, VIGER Jacques.

Ont donné procurations : Monsieur MARBACH Michel à Monsieur HAYE Laurent, Monsieur THIEBOT Alain à Monsieur DESCHAMPS Philippe, Monsieur LAMOTTE Jean-François à Monsieur LECESNE Patrice, Monsieur BERNARD Olivier à Monsieur COTTEBRUNE René, Monsieur LAMOTTE Jean à Monsieur LAMOTTE Noël, Monsieur DENIAUX Johan à Monsieur LEROUVILLOIS Gérard, Madame LE COUTOUR Carole à Madame de la HUPPE de LARTURIERE Laure, Monsieur LARONCHE Emmanuel à Monsieur LAJOIE Gilbert.

Absents-Excusés : Messieurs COLLAS Hubert, FAUCHON Patrick, ROUSSEAU François, LESEIGNEUR Jacques, LE BIEZ Franck.

N° 2009 – 055

OBJET : Décisions du Bureau de la Communauté de Communes des Pieux

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

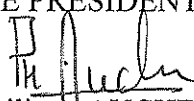
Vu la délibération n° 2008 – 028 du 6 Mai 2008 portant délégation de pouvoir au Bureau de la Communauté de Communes des Pieux,

Le Président rend compte des décisions prises par le Bureau de la Communauté de Communes des Pieux depuis le Conseil Communautaire du 26 Juin 2009 :


- N° 24 du 03/07/09 : Port Diélette – Aide logistique au navigateur Marc Lepesqueux,
N° 25 du 03/07/09 : Restauration scolaire intercommunale – Règlements intérieurs,
N° 26 du 03/07/09 : Régie comptable de recettes et d'avances – Restauration collective,
N° 27 du 24/07/09 : Régie comptable de recettes – Port Diélette,
N° 28 du 24/07/09 : Patrimoine – Haras – Location du F3 – Dossier Sternberger et Samson,
N° 29 du 24/07/09 : Port Diélette – Gratuité de stationnement – Manifestation nautique
« Régate du Baligan » 2009 – Association des Plaisanciers de Port Diélette,
N° 30 du 14/08/09 : Patrimoine – Les Pieux – Parcelles AS 22 et 23 – Renouvellement du bail
commercial la Poste,
N° 31 du 28/08/09 : Patrimoine – Haras – Location du F4 – Dossier de Mademoiselle
Florence JOLIVET,
N° 32 du 28/08/09 : Patrimoine – Haras – Location du studio – Dossier Levallois Alexandre,
N° 33 du 04/09/09 : Environnement – Règlement Intérieur de la déchetterie à usage des
professionnels et du centre de stockage de déchets inertes.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 2/10/09
et publication ou notification
du : 30/09/09



LE PRESIDENT,

Philippe AUCHER



LE PRESIDENT

Philippe AUCHER